



# Livret d'accueil

Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile  
28 Rue d'Alsace 02500 HIRSON



**Le S.E.S.S.A.D.** (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile) d'Hirson, créé en novembre 2006, est l'un des services de la Fondation Savart.

Ce service est installé en centre-ville. Il a pour principale mission de mettre en place les moyens et les prises en charges favorisant l'intégration scolaire, sociale voire familiale, d'enfants et d'adolescents présentant des difficultés à entrer dans les apprentissages.

**Le service est agréé** pour accueillir 20 enfants ou adolescents.

Habilitation : A.R.S.

Financement : Sécurité Sociale

## **Les critères d'admission :**

- > L'âge (de 0 à 20 ans)
- > La domiciliation (dans un rayon de 20 kms autour d'Hirson)
- > Une notification d'orientation de la C.D.A.P.H.
- > L'accord des parents ou représentants légaux
- > Un bilan initial réalisé avec le médecin et l'équipe du S.E.S.S.A.D.



## **Le livret d'accueil sera accompagné :**

- > De la charte des droits et libertés de la personne accueillie.
- > Du règlement de fonctionnement qui définit les droits et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective du service.
- > Du Document Individuel de Prise en Charge établi dans le mois qui suit l'admission et qui fixe les modalités d'accueil dans le respect des droits et devoirs de chaque partie signataire.

## **Fonctionnement du service :**

**Ouverture** de 207 jours par an comprenant une partie des vacances scolaires.

**Transport** des enfants organisé par le service

**Prise en charge** de 3 actes par semaine proposant :

- Des suivis individuels :
  - aide éducative aux apprentissages
    - psychomotricité
    - psychothérapie
    - orthophonie
- Des suivis en groupe :
  - activités à caractère éducatif
    - activités d'expression et de découverte
    - activités extérieures régulières ou ponctuelles permettant une ouverture sociale et culturelle



*Fondation Savart*

**Référence** du projet d'accompagnement en lien avec la famille assuré par un membre de l'équipe

**Collaboration** étroite avec les familles :

- consultations dans le service
- rencontre à domicile



**Elaboration et mise en place du projet d'accompagnement personnalisé :**

L'adhésion des parents et de l'enfant est recherchée pour mettre en place un projet d'accompagnement qui sera transmis à la M.D.P.H.

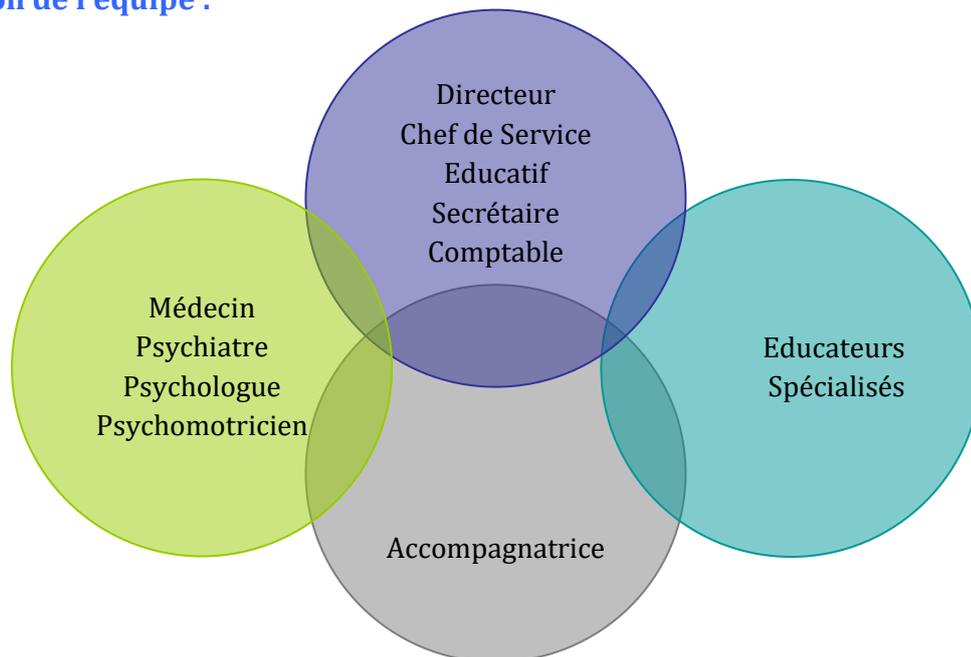
Ce projet fera l'objet d'une évaluation régulière par l'équipe du S.E.S.S.A.D. et les renouvellements de prises en charge se feront six mois avant la fin de la décision précédente après communication d'un bilan à la M.D.P.H.

Un partenariat avec l'Education Nationale (signature d'une Convention commune) permet une prise en charge sur le temps scolaire.

L'équipe travaille en lien avec les autres partenaires intervenant auprès de l'enfant et de sa famille (C.A.M.S.P. – C.M.P.P. – C.M.P. – Services sociaux...).

Le S.E.S.S.A.D. peut faire appel à d'autres spécialistes ou rééducateurs libéraux (orthophonistes, kinésithérapeutes, médecins spécialistes...).

**Composition de l'équipe :**



**Pour prendre contact avec le S.E.S.S.A.D., vous pouvez joindre soit :**

- **l'équipe :** 03.23.97.40.04
- **le secrétariat :** 03.23.60.42.33

*Fondation Savart*